

Naïda DRIF-LAMIA, haute fonctionnaire à l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations

publié le 7 mars 2024 (modifié le 8 mars 2024) – intranet du MASA

Contenu

Inspectrice générale de l'agriculture, en poste au Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), Naïda DRIF-LAMIA a été nommée Haute fonctionnaire en charge de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations au ministère le 10 novembre 2022. Interview.



Un parcours à 360°

« J'ai exercé près de 20 ans au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation avant de rejoindre la DRIA AF en 2015 en tant que cheffe de service régional de la formation et du développement.

J'ai ensuite rejoint la DGER au poste d'adjointe au sous-directeur des établissements dotations et compétences puis assuré l'intérim de la sous-direction avant d'être nommée inspectrice générale de l'agriculture en 2020.

Mon parcours part du local, du terrain, des services déconcentrés avant la centrale et l'inspection générale ce qui me permet d'avoir un regard à 360 degrés sur l'ensemble des sujets relatif à l'égalité. »

Qu'est-ce qui vous a motivé à occuper cette nouvelle fonction ?

« J'ai été sensibilisée au sujet dès ma prise de fonction à la DRIAAF grâce aux formations égalité-diversité.

Étant à la tête de la sous-direction des établissements dotations et compétences, j'avais sous ma responsabilités la gestion de la mobilité d'environ 13000 ETP (directeurs d'établissements, enseignants et non-enseignants) ; il y avait donc un regard et une vigilance particulière sur les mobilités et nominations pour veiller à l'égalité de traitement entre les agents.

A mon arrivée à la DGER, les audits AFNOR étaient en cours pour l'obtention de la double labellisation. En tant que membre des groupes de travail, j'ai eu l'occasion de rencontrer ma prédécesseure dans l'exercice de ses missions, cela me paraissait naturel et évident de m'investir davantage sur ces sujets.

Également, lors du séminaire gouvernemental du 31 août 2022, l'égalité entre les femmes et les hommes a été reconduite en grande cause nationale du quinquennat 2022-2027.

Il est important de souligner que nous sommes passés d'un secrétariat d'État à un ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, piloté par Isabelle Rome (ancienne HFED au ministère de la Justice). »

Quelles sont les missions qui vous ont été confiées par le ministre ?

« Les missions qui m'ont été confiées par le ministre sont énumérées dans ma [lettre de mission HFED](#) (format pdf - 79.7 ko - 16/12/2022) . »

Les principales missions sont :

- Faire le bilan de la feuille de route pour la diversité professionnelle et l'égalité des droits entre les femmes et les hommes 2021-2023 et élaborer la nouvelle feuille de route du ministère pour la période 2024-2026 ;
- Coordonner les travaux permettant d'actualiser l'état des lieux en matière d'égalité et de non-discrimination dans l'ensemble des politiques relevant du ministère ;
- Proposer toute mesure de nature à favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et lutter contre les discriminations.

Sur quel réseau vous appuyez-vous ?

« Je dispose de l'appui du réseau des référentes et référents égalité-diversité désignés au sein du secrétariat général et de chaque direction en administration centrale et services déconcentrés. Pour la mise en œuvre de la politique d'égalité femmes-hommes dans les politiques sectorielles, je suis appuyée par les directions d'administration centrale du ministère et par le service des ressources humaines pour le volet gestion interne et démarche de labellisation.

*Je travaille aussi en lien étroit avec la conseillère formation, entrepreneuriat, transmission et emploi, désignée comme interlocutrice privilégiée sur ce sujet au sein du cabinet, mais également avec **le réseau interministériel des HFED.** »*

Quelles sont les perspectives concrètes de votre action ?

« Nous avons cette chance au ministère d'avoir obtenu la double labellisation égalité/diversité, en octobre 2020. L'audit à mi-parcours approchant, l'objectif prioritaire est le maintien de cette double labellisation.

En second point, il me faudra élaborer la feuille de route de 2024-2026 en matière d'égalité et de diversité.

Ensuite, en lien avec le lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles qui a eu lieu le 7 décembre, des consultations seront organisées à partir de janvier. De nombreux sujets retiennent toute mon attention, notamment ceux du groupe de travail « orientation et formation » sur la mixité des métiers et la mixité des enseignements, et ceux du groupe « installation et transmission » sur la place de la femme agricultrice.

Enfin, j'aimerais relancer au sein de notre ministère une communication sur « les talentueuses », avec un collectif de femmes talentueuses du MASA : agricultrices etc...

L'objectif est de poursuivre nos efforts. Au MASA, nous travaillons en faveur de l'égalité, de la diversité et de lutte contre les discriminations. Nous devons tendre vers cette égalité dans tous nos domaines : évolutions de carrière, nominations, formations... »

Pour aller plus loin :

- [La feuille de route pour la diversité professionnelle et l'égalité des droits entre les femmes et les hommes 2021-2023](#) (format pdf - 2.2 Mo - 10/02/2023)
- [Plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au MASA 2021-2023](#) (format pdf - 254 ko - 10/02/2023)